

DL et CR du 23 mars 2021



Montreuil, le 25/03/2021

Réunion d'informations sur le mouvement de mutations des géomètres

LA DÉCLARATION LIMINAIRE

L'administration nous convie aujourd'hui à une réunion informative relative au mouvement de mutations et de 1^{ères} affectations des géomètres.

Cette réunion est censée remplacer les CAP nationales de mutations et de 1^{ères} affectations. Elle est la conséquence directe de la suppression des commissions administratives paritaires en matière d'affectation et de promotion.

La suppression des CAP s'inscrit dans le cadre de la loi de la transformation de la fonction publique votée en 2019. Son objectif est d'en finir avec les droits et garanties des agents de la fonction publique : édiction de lignes directrices ministérielles en matière d'affectation et de promotion révisables tous les ans, détachements d'office, interministérialité forcée, recrutement de contractuels sur des missions pérennes... j'en passe et des meilleurs !

À la DGFIP, les attaques en matières de droits et garanties pour les personnels sont radicales : remise en cause de la règle de l'ancienneté et des règles de mutation pour convenance personnelle, promotion par tableaux d'avancement principalement basée sur le « mérite », recours massif à l'emploi de contractuels...

Même si la période est marquée par des attaques sans précédents contre le monde du travail, la CGT, forte de plus de 120 ans d'existence, n'abdique pas.

Elle condamne la mise en place de la loi de transformation de la fonction publique, véritable machine à casser le statut et les statuts particuliers des fonctionnaires. Elle en exige le retrait.

LA CGT et ses militants continuent et continueront de défendre pied à pied les intérêts des salariés du privé comme du public et de porter leurs revendications, y compris dans un cadre de dialogue social dégradé, comme nous le vivons actuellement.

En parallèle, la mise en place du Nouveau Réseau de Proximité, qui acte la suppression de l'ensemble des trésoreries, la fermeture et le regroupement massifs de services, s'attaque frontalement au réseau de proximité de la DGFIP et participe activement aux suppressions massives de postes de fonctionnaires (plus de 45 000 suppressions d'emplois à la DGFIP depuis 2002).

La CGT porte une toute autre conception pour une fonction publique au service de la satisfaction des droits et des besoins fondamentaux, dans une toute autre logique de développement, articulant les progrès économiques, sociaux et environnementaux pour le plus grand nombre.

LE COMPTE RENDU

En préambule, l'administration nous a indiqué avoir dû faire face à un problème du site Ulysse et n'a pas pu publier le mouvement. Il a donc été envoyé aux directions locales et aux agents qui avaient fait une demande de mutation.

En réponse à nos propos liminaires, l'administration a répondu que la loi de transformation de la fonction publique modifie le champ d'intervention des CAP. Pour autant la DGFIP a retenu le principe de réunions informelles post sorties de mouvement.

L'administration nous a donné les chiffres sur la typologie du mouvement :

- ▶▶ Le TAGERFIP national des B géomètres s'élève à 1017 emplois ;
- ▶▶ 90 postes sont vacants ;
- ▶▶ 145 mutations ont été déposées, dont 20 demandes de 1^{ère} affectation ;
- ▶▶ 74 mutations ont été prononcées ;
- ▶▶ L'administration affiche un taux de satisfaction de 59,2% ;
- ▶▶ 32 demandes de rapprochements, dont 17 satisfaites ;
- ▶▶ 4 rapprochements internes satisfaits ;
- ▶▶ 2 affectations d'office de stagiaires.

Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

✉ : cgffinancespubliques.bn@dgifip.finances.gouv.fr Suivez-nous sur facebook ou twitter : @cgt_finpub (Syndicat National CGT Finances Publiques) @cgt_finpub (CGT Finances Publiques)



Analyse de la délégation CGT Finances Publiques

La CGT Finances Publiques est intervenue pour dénoncer les suppressions d'emplois et le sous-effectif chronique du takerfip de la catégorie depuis plusieurs années. Concernant le sous-effectif, elle a condamné le recrutement de techniciens géomètres en baisse constante (seulement une vingtaine sur les 2 dernières années).

Concernant le sous-effectif (qui s'élève à 10 %), l'administration gère la pénurie d'emplois en la répartissant sur l'ensemble du territoire, laissant de nombreux collègues en attente de mutation, et notamment les 15 collègues en situation de rapprochement qui vivent des situations familiales difficiles.

Sur le taux de satisfaction affiché par la DG, nous avons tenu à tempérer l'optimisme des chiffres annoncés : le taux de satisfaction de 59,2% tient compte de la première affectation des 20 stagiaires (dont 2 affectés d'office au passage) et les 36 agents ayant dû faire une mutation dans le cadre des réorganisations de service. Au final, en extournant ces affectations qui ne sont pas des demandes pour convenances personnelles, le taux de satisfaction baisse à 26% ... ce qui est beaucoup moins satisfaisant.

Nous avons ensuite présenté les dossiers que vous nous aviez confiés en les replaçant dans le contexte où l'emploi reste le cœur du problème. Si l'administration recrutait à hauteur des besoins réels des services elle pourrait pousser plus les mouvements et les géomètres ne se verraient pas refuser des postes vacants...

Le directeur s'est engagé à répondre rapidement sur les situations présentées et à publier la carte de la situation des effectifs par département. S'agissant d'un mouvement national unique pour les géomètres, nous leur avons demandé une carte de situation par résidence.

Enfin, nous avons dénoncé la réorientation des géomètres vers des tâches fiscales avec la volonté d'abandonner à terme la mise à jour du plan cadastral et le transfert de la mission vers le privé. La CGT se bat et continuera de se battre pour que le cadastre reste un service plein et entier, considéré dans ses missions et ses agents.